

Conditions générales d'utilisation

Conditions générales d'utilisation

Par le fait d'accéder au site de DKV Belgium S.A. et de l'utiliser, l'utilisateur déclare avoir pris connaissance des présentes conditions d'utilisation de DKV Belgium S.A. et les accepte.

Ces conditions d'utilisation peuvent à tout moment être modifiées, nous vous invitons à en prendre régulièrement connaissance.

L'utilisation de ce site implique votre accord sur ces conditions.

1. Définition et conditions générales d'accès

Le terme 'Site Web' désigne ce site web, tel qu'il est publié par DKV Belgium S.A. ainsi que l'ensemble des informations et du matériel que contient le Site Web.

Le contenu du Site Web peut faire l'objet de modifications.

2. Editeur

L'éditeur de ce Site Web est:

DKV Belgium S.A.

Av. Bischoffsheim 1-8

1000 Bruxelles

Belgique

R.P.R./R.P.M. 0414858607

L'organe de surveillance est:

Autorité des services et marchés financiers (FSMA)

Rue du Congrès 12-14

1000 Bruxelles – Belgique

3. Contenu du Site Web / Matériel

Les informations et le matériel contenus sur ce Site Web visent à prodiguer des conseils, qu'il s'agisse notamment de conseils financiers, comptables ou juridiques et sans que la présente énumération soit exhaustive.

DKV Belgium S.A. mettra tout en oeuvre afin de contrôler et de mettre à jour régulièrement les informations et le matériel figurant sur ce Site Web et de vérifier la fiabilité et l'honnêteté de leurs sources. Par conséquent, les informations et le matériel placés sur ce Site Web sont susceptibles d'être modifiés. DKV Belgium S.A. n'est toutefois pas en mesure de garantir le caractère exact, adéquat, complet ou intemporel des informations et du matériel contenus sur ce Site Web ou auxquels il fait référence; elle n'est pas non plus en mesure de garantir que ces informations ou ce matériel sont adaptés à un objectif déterminé ou encore la fiabilité et l'honnêteté de leurs sources. DKV Belgium S.A., leurs administrateurs, employés et/ou représentants ne pourront en aucun cas être tenus responsables, pour quelque motif que ce soit, de manière contractuelle ou non, des éventuels dommages - directs ou indirects - que vous devriez subir pour avoir accédé à ce Site Web, pour l'avoir visité et/ou utilisé, sauf en cas de faute grave ou intentionnelle qui leur serait imputable.

4. Droits de propriété intellectuelle

Le groupe DKV se réserve tous les droits de propriété intellectuelle sur son site internet ainsi que sur tous les éléments le composant, notamment, sans que cette énumération soit exhaustive, sur le logo, les marques, les noms commerciaux, les textes, le graphisme, les codes visuels, les photos, les illustrations, la mise en pages et les programmes informatiques.

L'utilisateur bénéficie d'un droit d'usage non-exclusif du site web de DKV Belgium S.A. Ce droit d'accès et d'utilisation du site ne peut en aucun cas être interprété comme une cession ou une licence des droits de propriété intellectuelle portant sur le site de DKV Belgium S.A. ou les éléments le composant. Cette licence donne l'utilisateur uniquement le droit d'avoir accès au contenu du site

web de DKV Belgium S.A., de le consulter et de faire un usage normal des services offerts sur le site, uniquement pour ses besoins personnels.

En particulier, les marques et logos figurant sur ce site internet sont la propriété exclusive de DKV Deutsche Krankenversicherung AG. Toute utilisation de ces éléments est interdite sans approbation expresse de DKV Belgium S.A.

Si elle est autorisée, l'utilisation du logo doit être conforme aux intérêts légitimes de DKV Belgium S.A. Le logo doit être utilisé dans son intégralité, aucun élément ne peut être supprimé ou ajouté. Il doit être utilisé dans le respect de ses couleurs. Sa dimension doit garder les mêmes proportions initiales.

DKV Belgium S.A. décline toute responsabilité résultant du fait que ses marques ou son logo ont été utilisés à l'initiative d'un tiers.

Tout extraction et/ou réutilisation de la totalité ou d'une partie, qualitativement ou quantitativement substantielle, sous quelque forme que ce soit et par quelque moyen que ce soit, du contenu du site de DKV Belgium S.A. est strictement interdite sans autorisation préalable de DKV Belgium S.A. De même les extractions et/ou réutilisations répétées et systématiques de parties non substantielles du contenu du site de DKV Belgium S.A., sous quelque forme que ce soit et par quelque moyen que ce soit, ne sont pas autorisées lorsqu'elles sont contraires à une utilisation normale du site ou causent un préjudice injustifié aux intérêts légitimes de DKV Belgium S.A.

5. Protection de la vie privée

Veuillez noter que DKV Belgium S.A. est responsable du traitement des données à caractère personnel qui sont collectées via ce Site Web.

6. Confidentialité

L'ensemble des informations et du matériel transmis à DKV Belgium S.A. via ce Site Web sera traité dans le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur en la matière.

7. Droit applicable et Tribunaux compétents

Les litiges relatifs aux conditions d'utilisation du site de DKV Belgium S.A. sont soumis au droit belge. Les cours et tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles sont seuls compétents.

8. Autonomie et modifications

Si certaines dispositions des présentes Conditions Générales sont considérées comme inapplicables, les autres dispositions seront réputées inchangées et la/les disposition(s) inapplicable(s) sera/seront remplacée(s) par une disposition applicable, dont l'esprit sera le plus proche possible de celui de la disposition réputée inapplicable. La présente convention fera partie intégrante de chacun des autres contrats que vous avez conclus ou que vous conclurez avec DKV Belgium S.A.

9. Conditions techniques relatives à la communication en ligne et hors ligne des intermédiaires d'assurances

La communication en ligne englobe tout ce qui touche à Internet (p. ex., site web, réseaux sociaux, e-mail). La communication hors ligne désigne les imprimés (affiches, brochures, ...).

Il est interdit de reproduire ou d'imiter les sites web de DKV et les éléments de ceux-ci tels que les textes et les illustrations des produits DKV pour la communication en ligne ou hors ligne SANS l'autorisation de DKV.

Lesdites informations relatives aux produits et services DKV doivent être correctes et à jour. L'utilisation du logo de DKV et la promotion de produits pour la communication en ligne ou hors ligne d'un intermédiaire d'assurances doivent être signalées à DKV. L'intermédiaire d'assurances doit être clairement identifié comme étant l'émetteur du site web, de la promotion ou de la publicité en question.

Il peut faire un usage clair de son propre logo et/ou de sa propre charte graphique à cet effet. La décision finale quant à l'utilisation de la charte graphique de DKV et du logo de DKV appartient toujours à DKV.

Si DKV n'accepte pas la façon dont l'intermédiaire d'assurances a conçu son logo et/ou sa charte graphique, sa promotion ou sa publicité, DKV en informe l'intermédiaire d'assurances.

La communication en ligne et/ou hors ligne susmentionnée devra alors être modifiée conformément aux indications de DKV dans un délai de 5 jours ouvrés après cette notification.

DKV contrôlera régulièrement si l'intermédiaire d'assurances en question respecte les conditions du présent document.

9.1 Utilisation du logo de DKV

Le logo de l'intermédiaire d'assurances doit être plus visible (plus grand) que celui de DKV.

En cas d'utilisation du logo de DKV pour:

Communication en ligne

- Le logo doit être disposé en haut à droite dans un format plus petit que le logo de l'intermédiaire d'assurances.
- Le logo doit toujours respecter les valeurs RGB (3 couleurs – hexadécimal [.gif] ou RGB [.jpeg]).

Dark green		Light green	
R	9	R	152
G	87	G	169
B	81	B	42
Dark green		Light green	
#	095751	#	98A92A

- Le logo doit toujours être disposé sur un fond blanc et non dans une image. S'il est toutefois placé sur un fond coloré, un cadre blanc (rectangle) doit permettre de détacher le logo du fond.

Communication hors ligne

- Le logo doit être de format plus petit que celui de l'intermédiaire d'assurances.
- En quadrichromie, le logo doit toujours respecter les valeurs CMYK (impression en quadrichromie).

Dark green		Light green	
C	100	C	45
M	0	M	0
Y	54	Y	100
K	69	K	24

- Pour un imprimé en noir et blanc exceptionnel - uniquement lorsque le fond est noir ou très foncé -, il faut utiliser le logo en négatif blanc, de préférence avec une ligne de transition.
- L'impression en niveaux de gris n'est possible que pour les documents qui ne peuvent être imprimés que de cette façon. Sinon, il faut respecter les mêmes directives que celles relatives au logo en couleur.
- Pour apposer le logo sur du matériel promotionnel – en cas de demande expresse –, il faut respecter les valeurs Pantone (PMS). Apposition du logo sur du matériel non absorbant > Pantone Coated. Apposition du logo sur du matériel absorbant > Pantone Uncoated. La différence entre les deux est surtout visible au niveau de la couleur verte plus claire.

- Papier/carton traité, plastique, plexi, nylon, acrylique, textiles imperméables, matériaux enduits, métal...

Dark green	Light green
C 3302	C 377

- Papier/carton non traité, textiles perméables...

Dark green	Light green
U 3302	U 383

- En cas d'utilisation du logo pour une impression grand format, il est conseillé de travailler avec un fichier graphique de type .eps. Cela garantit un rendu constant et de qualité et empêche la perte de netteté, la distorsion des couleurs et les imperfections indésirables (pas de pixélisation possible).

Les proportions du logo doivent toujours être respectées. Par ailleurs, aucun élément du logo ne peut être supprimé. Il ne peut PAS être reproduit en association avec d'autres mots et ne peut jamais être étiré ou rétréci. L'inclinaison, l'ajout d'effets, l'application de textures, etc. sont interdits.

Si le logo de DKV figure parmi d'autres logos, l'espacement entre chacun d'entre eux doit être respecté. Ils ne peuvent en aucun cas se toucher.

Le logo ne peut jamais être utilisé en filigrane ou dans des teintes atténuées..

9.2 Utilisation de la marque DKV

Dans les textes du site web, la marque DKV est toujours orthographiée en lettres capitales et le logo de DKV ne peut pas être utilisé dans le texte.

Le nom ou la combinaison de lettres DKV ne peut apparaître ni dans l'URL, ni dans le méta-titre, ni dans la méta-description du site web.

9.3 Promotion en ligne via les moteurs de recherche

L'utilisation du mot 'DKV' est bloquée dans Google AdWords.

Dans les annonces textuelles standard, cela signifie que le mot 'DKV' ne peut pas être utilisé pour le Titre et l'URL affiché.

Pour l'URL affiché, il y a des exceptions, pour les agents exclusifs DKV qui possèdent un URL de DKV.

Dans le 'texte d'annonce' (Ligne de description 1 & 2), on peut utiliser DKV, bien qu'il convient de préciser qu'il s'agit d'un 'Intermédiaire d'Assurance DKV'.

Chez des annonces textuelles détaillé il n'est pas autorisé d'utiliser le mot 'DKV' dans la Titre 1, Titre 2, URL finale, Chemin 1 et Chemin 2.

Pour l'URL finale, Chemin 1 et Chemin 2 il y a des exceptions pour les agents exclusifs DKV qui possèdent un URL de DKV.

Dans le 'texte d'annonce' (Description), on peut utiliser DKV, bien qu'il convient de préciser qu'il s'agit d'un 'Intermédiaire d'Assurance DKV'.

Exemple:

Création dans l'outil Adwords

A la recherche d'une assurance hospitalisation?

www.choisissezvotreassurance.be/assurances

Courtier xyz. Votre Intermédiaire d'Assurance DKV
Qualité et flexibilité • + 50 ans d'expérience • 2 millions d'assurés
Couverture: Hospitalisation, Frais Ambulatoires, Soins dentaires, Perte de Revenu, Plan Horizon

Hospitalisation Frais Ambulatoires
Demande d'informations Perte de Revenu

Annonce sur Google

[A la recherche d'une assurance hospitalisation ?](#)
50 www.choisissezvotreassurance.be/assurances

Courtier xyz. Votre Intermédiaire d'Assurance DKV
Qualité et flexibilité • + 50 ans d'expérience • 2 millions d'assurés
Couverture: Hospitalisation, Frais Ambulatoires, Soins dentaires, Perte de Revenu, Plan Horizon

Hospitalisation Frais Ambulatoires
Demande d'informations Perte de Revenu

L'utilisation de bannières (graphiques) en SEA (Search Engine Advertising) pour la promotion de DKV ou d'un produit DKV est toujours soumise à l'autorisation de DKV.

9.4 Lien personnalisé (PURL)

Définition : Un PURL est un lien unique et personnalisé qui permet à l'utilisateur d'accéder aux informations générales sur le produit grâce à une signature personnelle.

Mode d'emploi : L'intermédiaire d'assurances peut utiliser ces PURL sur son site web, dans sa signature personnelle, dans les e-mails ou les newsletters qu'il envoie à ses clients et prospects. Ces PURL ne peuvent PAS être utilisés sur les réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter, LinkedIn et ne peuvent pas servir à faire de la publicité en ligne via des displays/bannières, Google Ad, Facebook, Twitter...

DKV assurera la création de ces bannières.

DKV Belgium S.A. est en droit de modifier à tout moment les présentes Conditions Générales, avec effet immédiat et sans information préalable.